

RETRO

2019 SPECTIVE



DDTM34

direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault



SOMMAIRE

JANVIER page 4

- ° La nouvelle ligne ferroviaire Montpellier/Perpignan qualifiée d'intérêt général
- ° Crise des « eaux vertes » dans l'étang de Thau : les huîtres au régime forcé
- ° Un nouveau schéma pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage

FÉVRIER page 6

- ° Un grand projet de renouvellement urbain pour l'île de Thau à Sète
- ° Pollution en bordure de l'étang de Thau, le plan POLMAR activé
- ° Naissance d'un 5ème club métier à la DDTM : le club des géomaticiens

MARS page 8

- ° Plus de sécurité en période de chasse
- ° Les assises nationales des risques naturels
- ° La DDTM encore lauréate d'un appel à projets innovants

AVRIL page 10

- ° Consultation citoyenne : "Ma plage Demain" sera ... ?
- ° Une action plus efficace des polices "de la nature", "de l'eau" et "des paysages et sites"
- ° Train, pistes cyclables, bus... tous désormais connectés et accessibles dans le pôle d'échange multimodal de Lunel
- ° Et si on allait se promener sur le nouveau sentier littoral de Portiragnes ?

MAI page 11

- ° Adoption d'un plan de lutte renforcé contre l'habitat indigne 2019-2021
- ° Ouverture d'une plateforme en ligne pour s'inscrire au permis de conduire
- ° Collectivités du territoire Cévennes/Ganges et DDTM construisent un diagnostic partagé pour l'avenir du territoire

JUIN page 14

- ° 45,1° le matin, les vignes sont cuites !
- ° A travers l'adoption de son plan local de l'habitat (PLH), Métropole de Montpellier et État aboutissent à une vision partagée du logement
- ° Pour la 1ère fois en Occitanie, prise d'un arrêté de protection du patrimoine géologique

SOMMAIRE

JUILLET

page 16

- ° Une 1ère opération de réhabilitation d'une résidence sociale pour lancer le nouveau projet de rénovation urbaine du quartier de la Mosson
- ° Une nouvelle opération réussie de conseil aux territoires : la nouvelle voie verte Cruzy/Capestang
- ° Remise en état de 100 parcelles souillées par les déchets

AOÛT

page 18

- ° Forte dégradation du parc de radars remplacés par de nouveaux modèles
- ° Restauration terminée pour les remparts de Saint-Pons de Mauchiens suite aux inondations
- ° L'eau désormais facteur limitant de l'accueil des populations nouvelles

SEPTEMBRE

page 20

- ° Le nouveau préfet à la rencontre de la DDTM de l'Hérault
- ° La gestion de crise se renforce à la DDTM : Un réseau de référents départementaux inondation (RDI) mis sous astreinte en appui au cadre de permanence
- ° Renaissance du Village de Celles, sauvé des eaux du Salagou

OCTOBRE

page 22

- ° Formation des collectivités à l'urbanisme et à la loi ELAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique)
- ° Un tuto pour bien débroussailler autour de sa maison
- ° Inondation record à Villeneuve-les-Béziers et coupure de la ligne TGV

NOVEMBRE

page 24

- ° Formation des élus et des agriculteurs à l'entretien des cours d'eau
- ° TAUR : un nouveau moyen nautique à la DDTM
- ° 2019 : une année stratégique en matière d'aménagement

DÉCEMBRE

page 26

- ° Les assises de la Mer : la communauté maritime au rendez-vous
- ° Quand les anguilles remontent à nouveau les fleuves !
- ° La DDTM se lance dans la contractualisation avec ses partenaires : une 1ère charte signée avec le CAUE

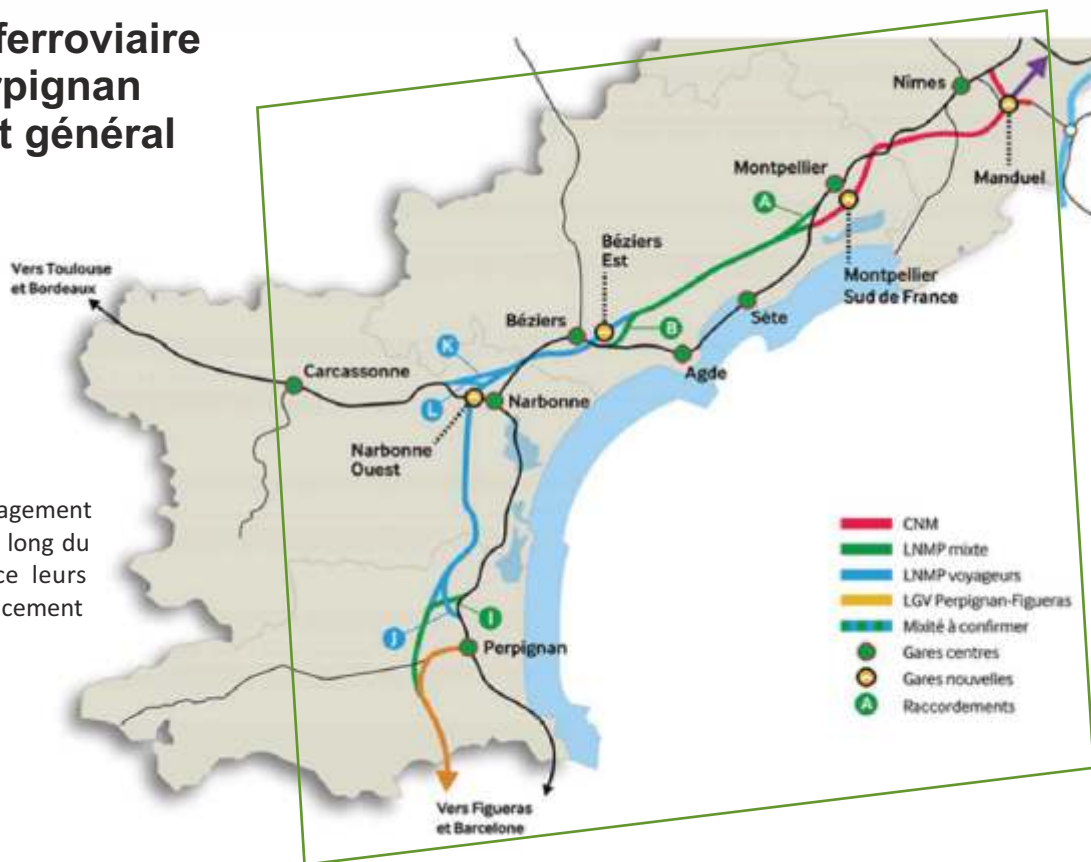
LES CHIFFRES MARQUANTS

page 28

2019

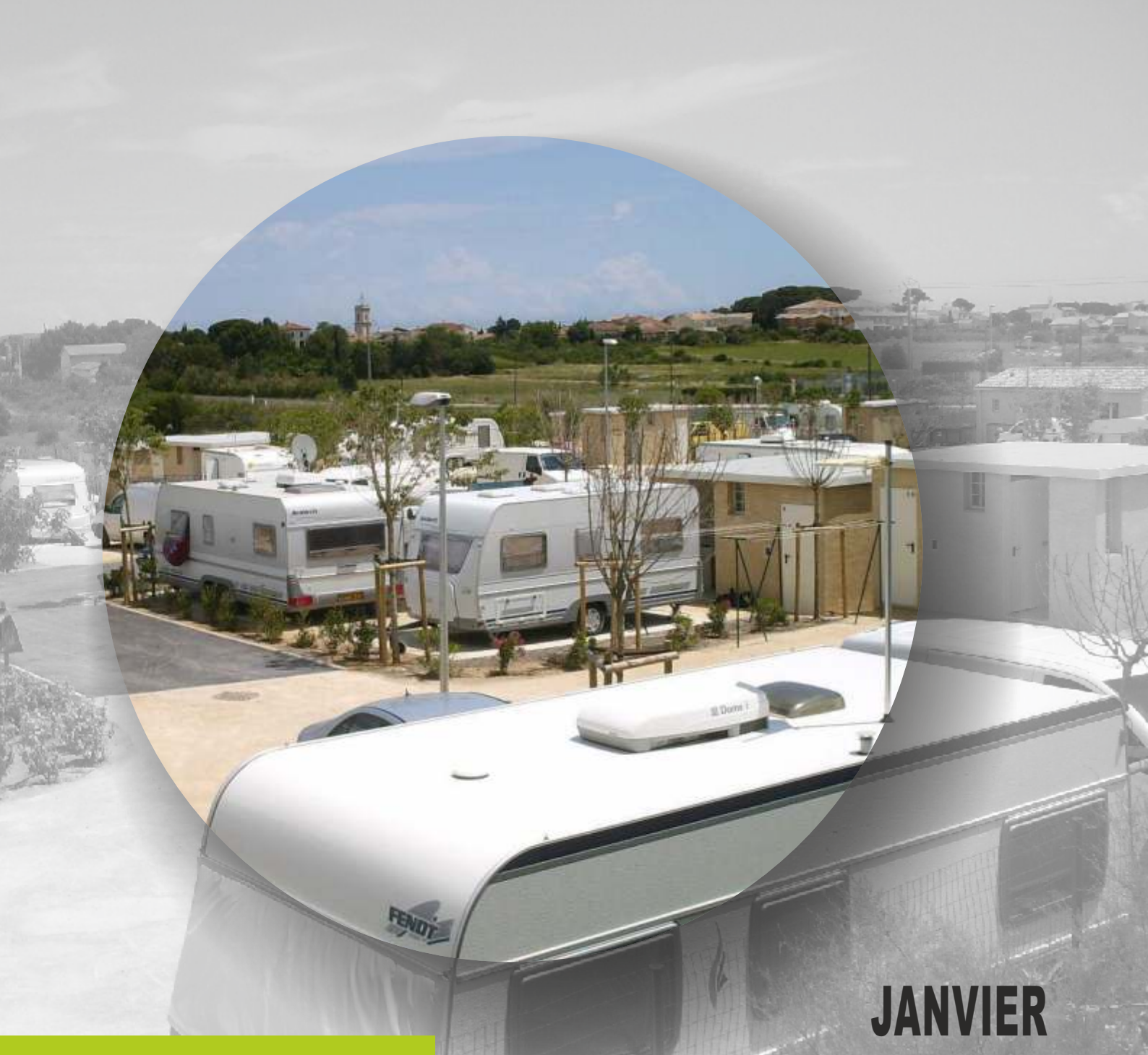
La nouvelle ligne ferroviaire Montpellier/Perpignan qualifiée d'intérêt général

Par arrêté préfectoral, le 29 janvier, le projet de ligne ferroviaire nouvelle Montpellier/Perpignan (LNMP) est qualifié de projet d'intérêt général (PIG). Le coût de cette ligne de 150 km est estimé à 5,5 milliards d'€. En 2019, le service aménagement de la DDTM accompagne 22 communes le long du tracé pour faire évoluer en conséquence leurs documents d'urbanisme et réserver l'emplacement du tracé prévu.



Crise des « eaux vertes » dans l'étang de Thau : les huîtres au régime forcé

Un phénomène exceptionnel de prolifération du picoplancton appelé « eaux vertes » envahit massivement l'étang de Thau. Bien que naturel et sans incidence pour le consommateur, il entraîne des mortalités de naissain et un amaigrissement des coquillages de l'étang. Un comité de pilotage, animé par le service cultures marines de la DDTM, est mis en place pour comprendre et analyser le phénomène et conseiller les professionnels.

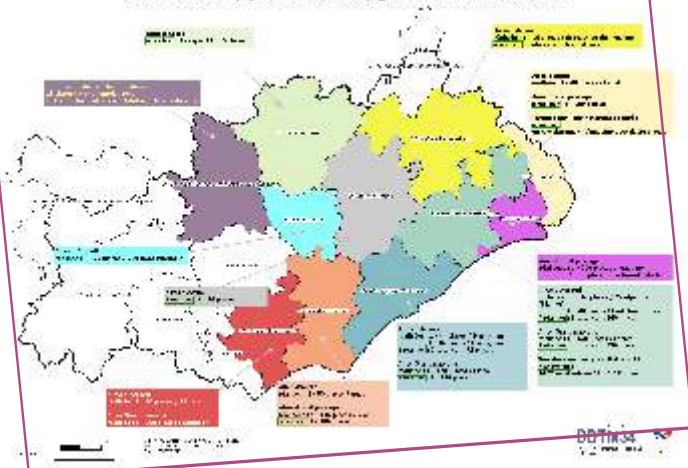


JANVIER

Un nouveau schéma pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage

Avec 3800 à 4560 passages/an de caravanes, l'Hérault est particulièrement concerné par la demande d'accueil de la communauté des gens du voyage. Après plusieurs mois de consultations menées par le service Habitat de la DDTM, un nouveau schéma pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage est validé le 29 janvier. Il fixe le niveau d'équipement attendu aux 11 EPCI compétents, soit 16 aires d'accueil, 13 aires de grands passages et 3 sites d'habitats mixtes. 7 aires d'accueil (252 places) et 6 aires de grands passages (860 places) restent aujourd'hui à réaliser. Dès lors que ces obligations sont remplies, l'évacuation forcée des campements illicites sera facilitée sur les communes concernées (loi du 7 novembre 2018). Parmi les nouveautés de ce schéma, figurent également la prise en compte des situations de sédentarisation de certains groupes de voyageurs et un accompagnement renforcé de l'accès aux services (scolarité et santé ...).

Etat des lieux des équipements d'accueil des gens du voyage par EPCI - Décembre 2012-2024





Un grand projet de renouvellement urbain pour l'île de Thau à Sète

Le 20 février, l'ensemble des partenaires signe la convention de renouvellement urbain du quartier prioritaire de l'île de Thau. L'objectif à 15 ans est de redonner une forte attractivité à ce quartier entre temps labélisé « écoquartier ». Les opérations porteront sur des aménagements tels que la démolition/reconstruction du centre commercial, la rénovation de 4 résidences sociales et des espaces publics, l'amélioration de la desserte interne du quartier, la restructuration des écoles et la valorisation des berges. Le coût global du projet est de 27 M€ dont un concours financier sollicité de l'ANRU à hauteur de 14 M€. La DDTM, relais local de l'ANRU est l'interlocuteur des collectivités pour ces opérations.

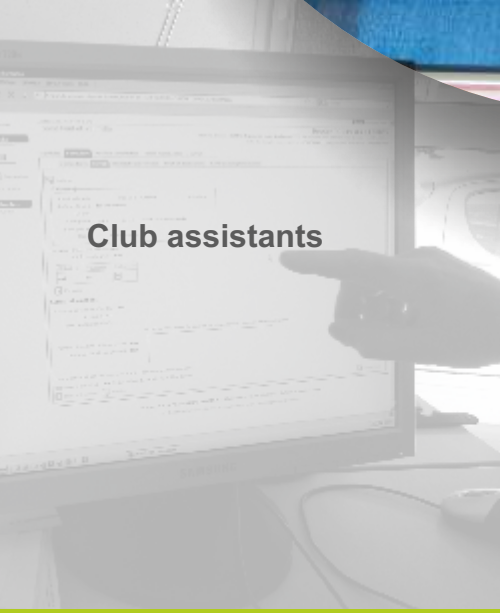
Pollution de l'étang de Thau, le plan POLMAR activé

Une pollution, due au déversement de boues d'hydrocurage dans le réseau pluvial, est signalée le 12 février, en bordure de l'étang de Thau sur la commune de Mèze. La DDTM active le plan POLMAR-Terre qui permet la mise à disposition de matériels spécifiques de lutte contre la pollution, un barrage de confinement et des matériels de pompage de l'eau souillée. Le phénomène est rapidement maîtrisé et les zones de production de coquillage épargnées.





Club contrôleurs



Club assistants



Club managers



Club planification

FÉVRIER

Naissance d'un 5ème club métier à la DDTM le club des géomaticiens

Après les clubs « managers », « contrôleurs », « planification » et « secrétaires », le club « géomaticiens » est en place en février. Composé d'une vingtaine d'agents, son objectif est de professionnaliser l'utilisation du SIG (Système d'Information Géographique) dans les services, développer des outils simples à utiliser, mieux contribuer à la gestion de crise, valoriser et diffuser les données produites, renforcer les partenariats et les échanges de données autour de la connaissance du territoire. En septembre, l'atlas du département de l'Hérault, en 34 cartes, est publié.



Plus de sécurité en période de chasse

Le travail de la DDTM sur la réglementation de l'usage des armes à feu, mené en concertation avec la fédération des chasseurs, l'ONCFS et les associations, aboutit le 1er mars à la signature par le préfet d'un arrêté renforçant la sécurité à la chasse. Il est ainsi interdit de se poster avec une arme chargée et de faire usage d'armes à feu sur l'emprise des routes les plus fréquentées (routes nationales et 114 routes départementales). L'interdiction s'applique sur la chaussée, l'accotement, le fossé et le talus pour les routes à grandes circulation et sur la chaussée goudronnée pour toutes les autres. Ces mesures réglementaires ont été intégrées au schéma départemental cynégétique 2019-2025.

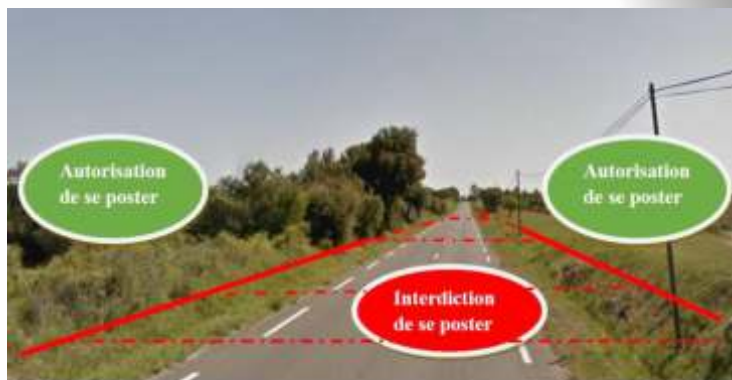


Figure d'une route à forts enjeux : chaussée + accotement + fossé + talus (si présents)



Les assises nationales des risques naturels

Les assises nationales des risques naturels se déroulent les 25 et 26 mars à Montpellier. Organisées tous les 3 ans, par le ministère de la transition écologique et solidaire, elles impliquent tous les acteurs de la prévention et contribuent au développement d'une culture commune du risque. Cette 4ème édition a pour thème « l'adaptation des territoires pour une société plus résiliente ». Représentants des services de l'État, élus, associations et ONG, organismes d'assurance, chercheurs et bureaux d'études ont ainsi pu partager connaissances et méthodes pour réduire les effets des catastrophes naturelles et la vulnérabilité des personnes et des biens.





MARS

La DDTM encore lauréate d'un appel à projet innovant

Pour la 4ème fois, la DDTM 34 est lauréate, avec son projet « interface-à-face usagers », d'un appel à manifestation d'intérêt général innovant lancé par le gouvernement dans le cadre du fond de modernisation. Ce projet porté par le club de l'innovation de la DDTM, consiste à appliquer les méthodes de « design thinking » aux parcours des usagers et à analyser la qualité des interfaces (téléphone, mail, démarches simplifiées....) avec les agents pour les améliorer. Plusieurs ateliers participatifs avec des agents et des usagers, des observations sur site, des interviews.... conduisent à développer des actions immédiates et d'autres prévues en 2020.



Consultation citoyenne « Ma plage Demain » sera...?

Pour permettre à chacun d'imaginer la plage de demain, la DDTM lance une vaste consultation du public du 5 avril au 16 mai : « Ma Plage Demain ? ». Cette consultation a pour objectif d'associer le public à l'élaboration des règles de gestion et de préservation des plages héraultaises de demain. Les propositions sont présentées sous forme d'atelier aux collectivités, professionnels et associations en vue d'aboutir, à une stratégie de gestion durable du domaine public maritime naturel (DPM) dans l'Hérault. "Ma Plage Demain" a été sélectionnée à la 4ème Édition des Trophées de la Participation et de la Concertation. Parmi les 146 projets, cette action est récompensée de 3 étoiles sur les 4 possibles lors de la remise des prix à l'Hôtel de Lassay le 3 décembre en présence du président de l'Assemblée nationale.



Train, pistes cyclables, bus... tous désormais connectés et accessibles dans le pôle d'échange multimodal de Lunel



La ligne ferroviaire Tarascon-Narbonne, fréquentée par plus de 160 trains quotidiens, assure la majorité des déplacements en train du département. Face au développement urbain et de l'offre de transport, l'État, la Région Occitanie, le Département de l'Hérault, la Communauté de Communes du Pays de Lunel (CCPL), la Ville de Lunel et la SNCF Réseau se sont engagés pour la réalisation d'un pôle d'échange multimodal (PEM) en gare de Lunel. Il est inauguré le 27 avril. Il permet d'organiser de manière cohérente l'accès et la gestion de tous les modes de déplacement au niveau de la gare. D'autres projets de PEM sont en cours de réalisation à Baillargues, Frontignan, Sète et Béziers. L'État, afin d'assurer une continuité de son Schéma départemental d'accessibilité, participe financièrement aux travaux de mise en accessibilité des projets. Pour Lunel, l'État a participé à hauteur de 50% (272 000€) aux études et travaux nécessaires à la mise en accessibilité du PEM.



EDITO

Occasion à l'été 2019, la Participation citoyenne sera à l'honneur. Elle sera l'occasion de faire entendre votre voix et de participer à l'élaboration des règles de gestion et de préservation des plages héraultaises de demain.

Cette consultation a pour objectif d'associer le public à l'élaboration des règles de gestion et de préservation des plages héraultaises de demain. Les propositions sont présentées sous forme d'atelier aux collectivités, professionnels et associations en vue d'aboutir, à une stratégie de gestion durable du domaine public maritime naturel (DPM) dans l'Hérault.

"Ma Plage Demain" a été sélectionnée à la 4ème Édition des Trophées de la Participation et de la Concertation. Parmi les 146 projets, cette action est récompensée de 3 étoiles sur les 4 possibles lors de la remise des prix à l'Hôtel de Lassay le 3 décembre en présence du président de l'Assemblée nationale.

Le 5 juin, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 10 juin, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 15 juin, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 20 juin, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 25 juin, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 30 juin, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 5 juillet, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 10 juillet, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 15 juillet, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 20 juillet, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 25 juillet, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 30 juillet, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 5 août, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 10 août, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 15 août, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 20 août, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 25 août, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 30 août, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 5 septembre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 10 septembre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 15 septembre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 20 septembre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 25 septembre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 30 septembre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 5 octobre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 10 octobre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 15 octobre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 20 octobre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 25 octobre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 30 octobre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 5 novembre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 10 novembre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 15 novembre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 20 novembre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 25 novembre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 30 novembre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 5 décembre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 10 décembre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 15 décembre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 20 décembre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 25 décembre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 30 décembre, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 5 janvier, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 10 janvier, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 15 janvier, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 20 janvier, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 25 janvier, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 30 janvier, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 5 février, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 10 février, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 15 février, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 20 février, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 25 février, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Le 30 février, le préfet de l'Hérault, accompagné de ses collaborateurs, a effectué un tour de contrôle des sites de la région de Lunel. Ce tour de contrôle a permis de constater l'état des lieux des sites et de recueillir les observations des acteurs locaux.

Une action plus efficace des polices "de la nature", "de l'eau" et "des paysages et sites"



Le Préfet de l'Hérault réunit le 9 avril 2019 le comité stratégique de la MISEN (Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature), animé par la DDTM et associant services et établissements publics de l'État et procureurs. Au bilan, 2 211 contrôles annuels sont réalisés, représentant 3 167 jours/hommes. 30 PV sont dressés de la simple contravention au délit, 86% concernant la nature et 14% l'eau. Pour 2019, les priorités portent sur la protection des milieux lagunaires, les ressources en eau, les pollutions diffuses, les dépôts sauvages...

Pour renforcer la coordination des services et agir plus efficacement contre les atteintes à la nature, la DDTM organise en juin le 2ème séminaire annuel des polices de la Nature qui réunit plus de 100 participants. A cette occasion elle diffuse le 1er numéro du bulletin d'information de la police de l'environnement dans l'Hérault, « L'Écheau Mer Nature ».



AVRIL



Et si on allait se promener sur le nouveau sentier littoral de Portiragnes

En bord des plages de Portiragnes, le nouveau sentier rénové du littoral, long de plus de 3 km, reprend le tracé du sentier des douaniers créé en 1791. Avec les itinéraires de Vendres, Vias et Sérignan déjà réalisés, ce sont désormais 11,5 km qui sont aménagés par la DDTM maître d'oeuvre et financeur de l'opération. La communauté d'agglomération Hérault Méditerranée prend en charge les dépenses afférentes à l'entretien, à la maintenance et à l'exploitation du sentier et de ses aménagements. Dans le cadre du projet de stratégie de gestion du domaine public maritime, l'objectif de l'État est de parvenir progressivement à aménager un sentier du littoral le long des 90 km côtes héraultaises et un libre accès de tous le long du rivage.



Adoption d'un plan de lutte renforcé contre l'habitat indigne 2019-2021

Dans le département de l'Hérault, près de 40 000 logements du parc privé sont estimés potentiellement indignes, soit 8,5% des résidences principales. Ce plan de lutte renforcé, élaboré par la DDTM et l'ARS en concertation avec les membres du pôle départemental et des principales collectivités, est présenté par le Préfet le 16 mai. Il comprend 10 actions concrètes, notamment les travaux d'office en cas de défaillance, le relogement et la coordination des moyens pour mieux lutter contre les marchands de sommeil. Il est co-signé par les procureurs de la république de Montpellier et Béziers.



Ouverture d'une plateforme en ligne pour s'inscrire au permis de conduire

Début mai, le gouvernement a présenté 10 mesures pour un permis de conduire pour tous moins cher et plus rapide. L'Hérault est un des 5 départements pilotes choisis pour expérimenter la mesure 6 : "Rendez-vous Permis" et donner la possibilité aux candidats de réserver leurs places de passage de l'examen directement en ligne. Le service éducation routière de la DDTM coordonne pour l'Occitanie cette expérimentation et le développement de la plateforme en ligne, avec un panel d'écoles de conduite. L'ouverture de ce nouveau mode d'inscription à l'examen sera opérationnel en mars 2020. Jusqu'alors les places sont réservées pour les candidats libres et des créneaux attribués par auto-école. Dans l'Hérault, chaque année, 33 000 candidats passent un permis de conduire auto, moto ou camion.





MAI



Collectivité du territoire Cévennes/Ganges et DDTM construisent un diagnostic partagé pour l'avenir du territoire

La communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises sollicite la DDTM pour l'accompagner dans l'élaboration de son projet de territoire visant à construire une vision partagée du développement de l'intercommunalité. Une équipe projet est mise en place afin d'alimenter les réflexions et d'animer des ateliers favorisant l'intelligence collective avec les élus du territoire. De ces travaux communs émerge un diagnostic partagé, point de départ qui va permettre aux élus d'aller plus loin dans la définition du projet opérationnel avec l'appui d'un bureau d'étude.



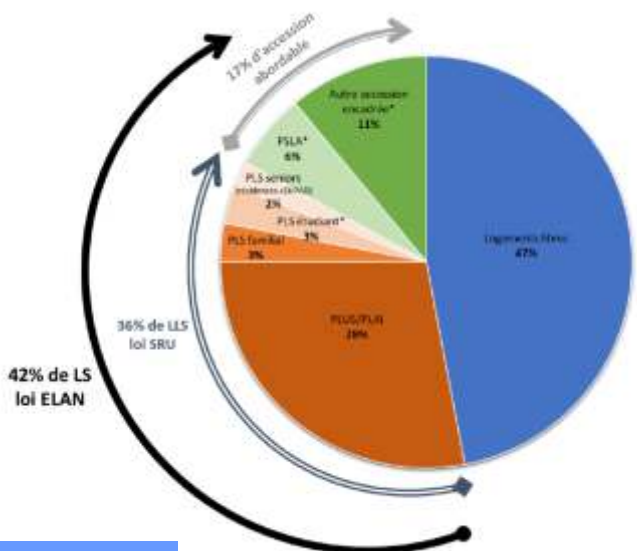
Pour la 1ère fois en Occitanie prise d'un arrêté de protection du patrimoine géologique

La DDTM de l'Hérault poursuit son engagement pour la protection des patrimoines naturels du département. C'est ainsi que le 13 juin, l'arrêté préfectoral de protection du géotope de la dalle de la Lieu sur la commune de Mérifons, située dans le grand site « Salagou - cirque de Mourèze » est signé. Il s'agit du 1er arrêté du genre en région Occitanie et du 2ème au niveau national. Ce site paléontologique d'importance internationale est le seul site européen présentant un millier d'empreintes de reptiles pré-mammaliens datant de la fin de l'ère primaire entre -295 et -245 millions d'années. D'une nature rocheuse très friable et exposée à des conditions climatiques rigoureuses, la dalle d'une surface de 132 m² demande une protection particulière pour en permettre la préservation.



A travers l'adoption de son plan local de l'habitat (PLH), Métropole de Montpellier et Etat aboutissent à une vision partagée du logement

Le préfet, valide en amont du passage au comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) du 25 juin, le PLH présenté par la métropole de Montpellier. Tous les enjeux du logement y sont traités pour les 6 prochaines années à l'échelle du territoire de 31 communes. L'objectif de production est de 5 200 logements/an dont 1 875 logements sociaux (36%) qui seront répartis selon les orientations du SCOT à 60% en renouvellement urbain et 40% en extension des villes.





JUIN

45,1° le matin, les vignes sont cuites !

L'épisode caniculaire du 28 juin 2019, journée en vigilance rouge pour le département de l'Hérault, a vu des températures record dans l'Hérault et le Gard. Météo France a relevé 45,1°C à Marsillargues près de Lunel.

De nombreux dégâts sont constatés en élevage et aux cultures, en particulier en arboriculture et pour la vigne qui a subi un gros « coup de chaud » (raisins grillés, feuilles brûlées). Le phénomène est principalement localisé sur l'est du département. Le service agricole de la DDTM accompagne cette nouvelle crise, en participant à la cellule d'urgence organisée par la chambre d'agriculture et en lançant la procédure de calamités agricoles sur les pertes de fonds et de récolte. Un arrêté préfectoral permettant l'achat de vendanges et de moûts est pris dès juillet.



Une 1ère opération de réhabilitation d'une résidence sociale pour lancer le nouveau projet de rénovation urbaine du quartier de la Mosson

La réhabilitation de la résidence sociale "Cap dou mail" du bailleur ACM (278 logements) est inaugurée le 4 juillet. 13,9 millions d'€ dont 7 millions d'€ de concours financiers de l'ANRU, sont investis pour cette opération. Elle s'inscrit dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) qui se déclinera sur la période 2020-2040 à Montpellier dans les 2 quartiers Mosson (20 000 hab) et Cévennes (3 000 hab).

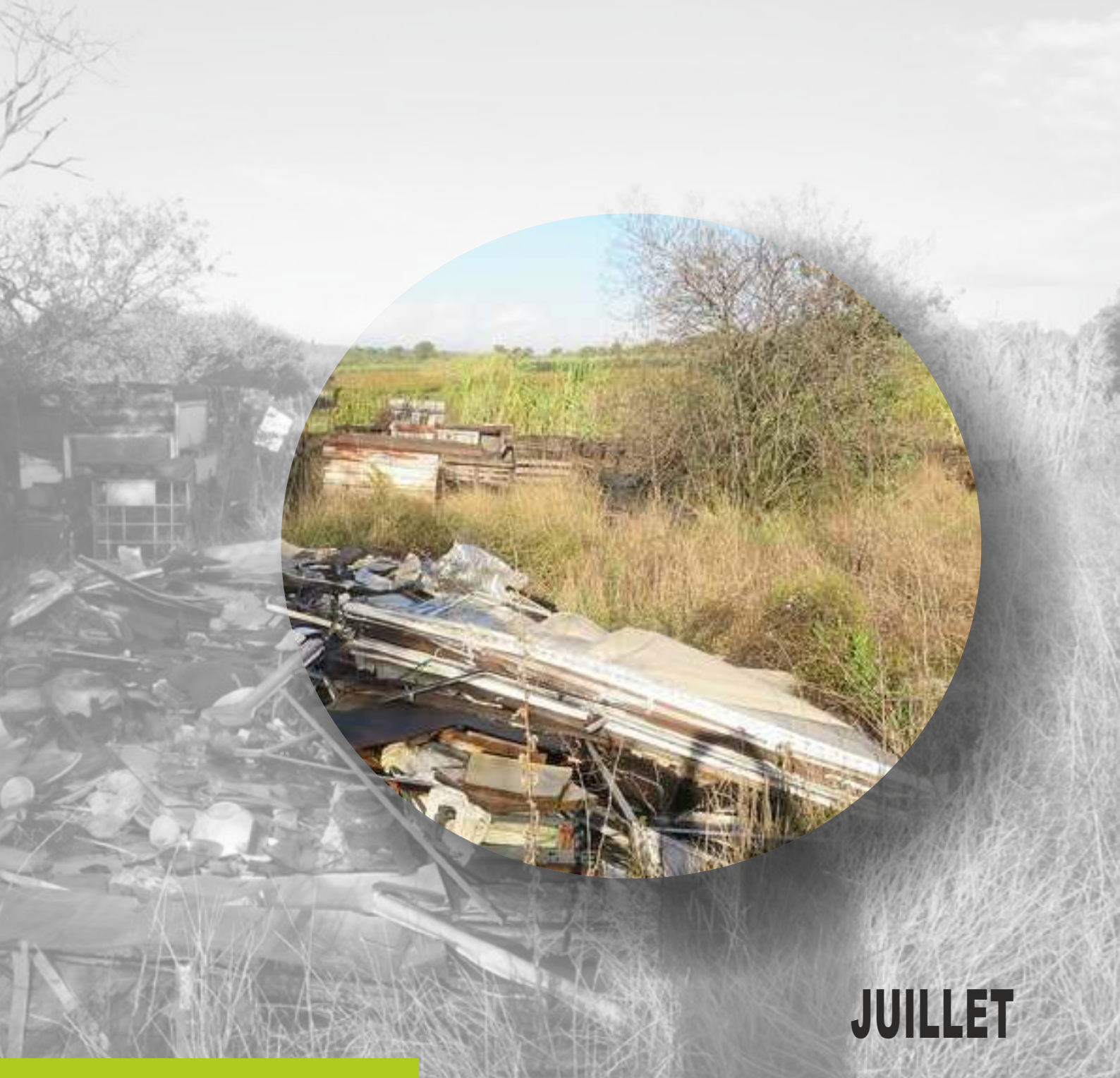


Tous à vélo sur la nouvelle voie verte de Cruzy-Capestang !



Après 5 ans de travaux, la voie verte entre le canal du midi Capestang et la gare de Cruzy est inaugurée le 5 juillet 2019. Suivant sur 12km le tracé d'une ancienne voie ferrée, elle passe à proximité des villages de Puisserguier, Creissan et Quarante. A l'origine, la DDTM avait établi l'avant-projet, mais les inondations de 2014 causèrent d'importants dégâts empêchant alors l'inauguration. Depuis lors, le service aménagement de la DDTM a accompagné la commune tout au long de sa démarche pour la remise en état de cette voie.





JUILLET

Remise en état de 100 parcelles souillées par les déchets

Plus que jamais dans l'actualité marquant l'année 2019 , la DDTM a renforcé son action en lien avec les collectivités visant à lutter contre les dépôts sauvages de déchets dans les espaces naturels et agricoles. Basée sur la collaboration de plusieurs services en interne et faisant appel à des moyens importants (opération coup de poing, drones, piège photo..), ce sont ainsi près de 100 parcelles qui sont remises en état sur les 161 dépôts de déchets déjà identifiés.





Forte dégradation du parc de radars remplacés par de nouveaux modèles

Depuis 1 an, dans le contexte des mouvements sociaux, les mobiliers urbains des collectivités et les radars de l'Etat sont dégradés. Les dispositifs de radars tourelles sont déployés en remplacement des existants devenus inopérants. 36 radars vitesse sont installés sur les routes de l'Hérault. 448 645 véhicules par an dépassent la vitesse maximale autorisée devant ces radars. Par jour, 100 conducteurs dépassent même de plus de 20 km/h la vitesse autorisée. En moyenne ce sont 6 véhicules par jour qui franchissent les barrières baissées sur l'un des 8 passages à niveau contrôlés.

Restauration terminée pour les remparts de Saint-Pons de Mauchiens suite aux inondations

Les travaux de réparation des remparts sont terminés le 30 août. Suite aux fortes intempéries de 2019, le mur de soutènement avait été fortement dégradé. Comme après chaque phénomène météorologique important, la DDTM avait procédé à une expertise de 1er niveau des dégâts et estimé les travaux à réaliser sur l'ouvrage.





AOÛT



L'eau désormais facteur limitant de l'accueil des populations nouvelles

L'accueil de nouvelles populations nécessite préalablement la disponibilité de la ressource en eau potable. Par la circulaire préfectorale du 26 juillet, les élus en charge des compétences eau potable et urbanisme sont désormais tenus de planifier de concert essor démographique et économies d'eau pour résorber le déficit actuel des masses d'eau et anticiper le changement climatique.



Le nouveau préfet à la rencontre de la DDTM de l'Hérault

Après le départ de Pierre Pouëssel et ses remerciements chaleureux à l'égard des équipes de la DDTM et du travail accompli en 3 ans, le nouveau préfet de l'Hérault Jacques Witkowski prend ses fonctions. Il vient le 18 septembre, à la rencontre des agents de la DDTM. Plusieurs thématiques lui ont été présentées à travers des sujets d'actualité : action coeur de ville, modélisation des risques naturels, atlas cartographique, passages à niveaux, mission drone, projet à intelligence artificielle, revitalisation des territoires, hyper-ruralité, plans de contrôle...

La gestion de crise se renforce à la DDTM Un réseau de référents départementaux inondation (RDI) mis sous astreinte en appui au cadre de permanence

Par note du 20 février, le directeur organise un appui au cadre de permanence par la mise en place de plusieurs réseaux d'expertise technique susceptibles d'être mobilisés en renfort, et pour certains mis sous astreinte.

Ainsi, pour les 4 mois d'exposition aux épisodes cévenols de septembre à début janvier, 5 agents référents inondation sont sous astreintes 24 h/24 et 7 j/7. Pour la première année de fonctionnement du réseau RDI, 60 bulletins sont émis pour 12 épisodes, dont 3 majeurs qui ont nécessité une mise en astreinte de sécurité non programmée et une mobilisation au centre opérationnel départemental lors de l'épisode du 22 au 23 octobre.





SEPTEMBRE

Renaissance du Village de Celles, sauvé des eaux du Salagou

Le village de CELLES, qui devait initialement être immergé par la création du lac du Salagou, renaît après une période de sommeil de près de 50 ans. C'est un projet "historique" pour cette commune, qui malgré sa taille réduite (< 50 hab), démontre sa volonté et sa résilience pour faire revivre par ses habitants, anciens et nouveaux, ce village au sein du Grand site du Salagou.

L'équipe municipale a sollicité l'appui de la DDTM, afin de mener à bien son projet de revitalisation du village. 2019 a vu le passage du stade projet au stade réalisation, par le commencement des gros travaux de remise en place des réseaux notamment humides et la signature de baux à usage d'habitation par les premiers nouveaux habitants. Une journée dédiée, le 13 septembre a célébré cet événement.



Formation des collectivités à l'urbanisme et à la loi ELAN

Au cours de 3 sessions à Lodève, Cessenon-sur-Orb et Saint-Mathieu-de-Trévières, la DDTM en partenariat avec le CAUE assure une formation auprès des secrétaires de mairie, sur les enjeux des documents d'urbanisme et la réglementation en matière d'autorisations d'urbanisme.

En parallèle, la DDTM initie une journée d'échange avec les centres instructeurs ADS permettant notamment de partager avec les collectivités les évolutions réglementaires issues de la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN). L'UDAP (unité départementale d'architecture et du patrimoine, architectes des bâtiments de France), associée à cette action, a sensibilisé aux enjeux liés au patrimoine riche et varié du département de l'Hérault.

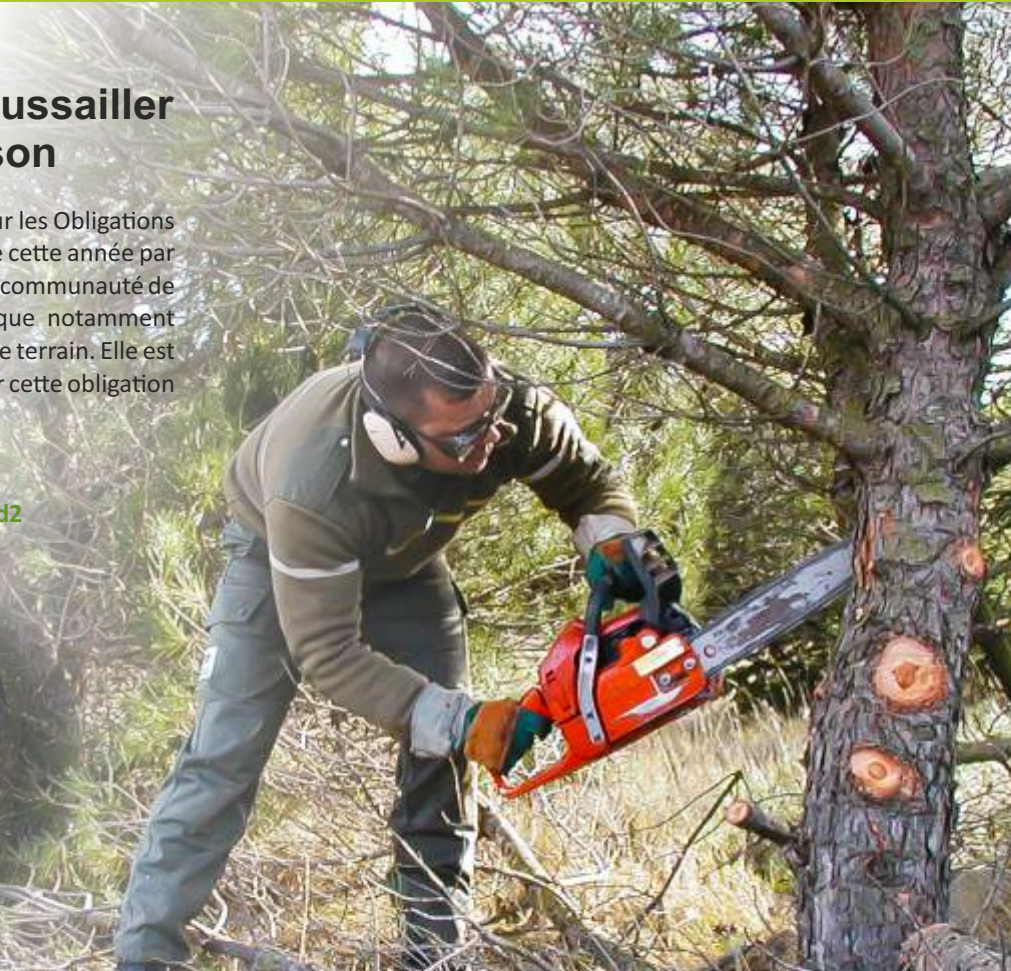


Un tuto pour bien débroussailler autour de sa maison

Une vidéo tutorielle, d'une durée de 6 minutes, sur les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), est réalisée cette année par la DDTM34 en partenariat avec l'ONF, le SDIS et la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup. Elle explique notamment comment débroussailler de manière pratique sur le terrain. Elle est diffusée largement aux communes concernées par cette obligation qui l'ont relayée auprès de leurs administrés.

Cette vidéo est disponible sur :

<https://www.dailymotion.com/swf/video/x7l8ld2>





OCTOBRE

Inondation record à Villeneuve-les-Béziers et coupure de la ligne TGV



Villeneuve-les-Béziers passe brutalement d'un record de sécheresse météorologique persistant depuis le début de l'année à un record de pluie en un court laps de temps, les 22 et 23 octobre. 200 maisons sont évacuées avec entre 0,5 et 1,0 m d'eau. Toutes les eaux de pluie convergent dans le secteur du Capiscol, générant une rupture de la voie SNCF et le débordement du canal du midi. Les services de la DDTM sont mobilisés pendant la gestion de crise, lors du COD, et ensuite sur la capitalisation des retours d'expérience pour tenir compte de cet épisode dans l'aménagement du territoire.

Formation des élus et des agriculteurs à l'entretien des cours d'eau

Halte aux idées reçues ! « Mon voisin a fait des travaux d'entretien dans un cours d'eau et il a reçu un PV ! ». Combien d'incompréhension autour des travaux dans les cours d'eau ! Or l'entretien régulier des cours d'eau est non seulement possible mais aussi une obligation des propriétaires riverains... à condition de le faire selon des prescriptions qui permettent d'éviter tout dommage à la faune, la flore et au fonctionnement naturel des cours d'eau. Le service de police de l'eau de la DDTM anime chaque année des formations à destination des élus et des agriculteurs pour expliquer ce qu'est l'entretien, quand et comment le faire, pour concilier tout à la fois protection de l'environnement et prévention des inondations. Ainsi en 2019, 2 jours de formation ont été déployés, pour 65 personnes présentes.



TAUR : un nouveau moyen nautique à la DDTM

« TAUR » ancienne appellation de Thau « en occitan » (« Estanh de Taur » signifie « étang de Thau ») est le nom de baptême choisi par les agents de la DDTM pour désigner le nouveau moyen nautique de l'unité littorale des affaires maritimes. C'est un semi-rigide coque en aluminium équipé de deux moteurs de 150Cv. Sa principale zone de travail est l'étang de Thau et la zone littorale proche de Sète pour le contrôle de la plaisance, des pêches et de la conchyliculture. Il complète la flotte déjà existante de 4 navires.



NOVEMBRE

2019 : une année stratégique en matière d'aménagement

La filière planification de la DDTM est fortement sollicitée au cours de cette année pré-électorale en raison d'une accélération du rythme d'élaboration ou de révision des documents d'urbanisme impliquant la rédaction d'une trentaine d'avis de synthèse de l'État. Une dizaine de nouveaux documents d'urbanisme est également approuvée.

Voient le jour notamment, les documents intercommunaux stratégiques d'aménagement : les schémas de cohérence territoriale (ScoT) du Grand Pic Saint Loup, du Pays de l'or, des Hautes terres d'oc et de Montpellier Méditerranée Métropole. En matière de PLU intercommunaux, avec la délégation de compétence à la communauté de communes du Grand Orb, ce sont désormais 5 territoires qui s'orientent vers l'élaboration de ce document stratégique.



Les assises de la mer, la communauté maritime au rendez-vous



Avec plus de 1 500 participants, cet événement a confirmé son statut de principal rendez-vous annuel de la communauté maritime. En ouverture des Assises de l'économie de la mer à Montpellier les 3 et 4 décembre, le Président de la République a proposé de faire de la France un leader capable de montrer au monde « *la voie bleue du progrès* ». Il a volontiers décrit la France comme un futur leader européen et mondial. « *Nous voulons prendre le leadership* », a-t-il répété.

Et de conclure: « *le XXème siècle, à beaucoup d'égards, fut continental par ses guerres, ses défis, la manière de penser les frontières puis de panser nos plaies et de nous réconcilier. Le XXIème siècle sera maritime. C'est sur cet espace que la France aura à se penser, à se vivre. Et nous avons tous les atouts pour y réussir* ».

Quand les anguilles remontent à nouveau les fleuves !

Le déclin des populations de poissons amphihalins (alternant vie en mer et en eau douce) a conduit l'État à lancer un vaste chantier de restauration de la continuité écologique des cours d'eau. L'objectif ? Aménager des passes à poissons sur les seuils des principaux fleuves, pour rendre leurs zones de reproduction historiques aux populations d'anguille, d'alose, ...

Fin 2019, 19 ouvrages sur les 21 prévus initialement sont équipés, grâce à la pédagogie et à la posture d'accompagnement de projet du service de police de l'eau de la DDTM. Sur le fleuve Hérault, les travaux de la passe à poisson du seuil d'Aspiran sont réalisés avec un léger retard dû à la crue du 23 octobre 2019. A son achèvement au printemps 2020, tout le linéaire du fleuve Hérault de la mer jusqu'à Gignac sera alors rendu aux espèces piscicoles.





La DDTM se lance dans la contractualisation avec ses partenaires : une 1ère charte signée avec le CAUE

La convention de partenariat est signée le 19 décembre. Elle fixe les objectifs et les grandes priorités d'actions :

- conforter le conseil aux collectivités dans le cadre de la préfiguration locale de l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), en particulier sur les opérations de revitalisation du territoire (ORT),
- participer à la formation des personnels des collectivités sur l'aménagement des territoires,
- sensibiliser les professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement (bureaux d'études, architectes, urbanistes, paysagistes...) aux atouts et fragilités du territoire, notamment par la prise en compte des ressources, du patrimoine et des paysages,
- échanger des données et croiser les compétences et les pratiques des deux structures.



ACCESSIBILITE et SECURITE

- 1697 avis émis lors des commissions et sous-commissions de Montpellier, Béziers et Lodève
- 74 organisations de séances plénières de commissions
- 24 visites de réception accessibilité sur demande des maires
- 5130 attestations de conformité aux règles d'accessibilité reçues dans le cadre des Ad'AP
- 222 demandes de dérogations instruites dans le cadre des Ad'AP
- 407 visites de réception et d'ouverture d'ERP
- 57 participations de la DDTM à des réunions de sécurité
- 31 accompagnements de projets

PLANIFICATION

- 191 PLU approuvés
- 23 cartes communales
- 127 communes RNU
- 93 en cours vers PLU
- 75 suite à caducité du POS au 27 mars 2017
- 2 SCOT en cours d'élaboration
- 4 SCOT en cours de révision
- 125 communes couvertes par un EPCI ayant la compétence PLU
- 101 communes couvertes par un PLUI prescrit
- 1 SCOT en cours de modification

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

- 54 communes au Règlement National d'Urbanisme (RNU) instruits par la DDTM
- 2896 Avis Conformés (AC) du Préfet pour l'ensemble du département
- 1714 dossiers d'urbanismes RNU instruits pour l'arrondissement de Béziers
- 8 dont permis d'aménager
- 121 permis Etat
- 0 permis de construire parcs éoliens
- 5 permis de construire parcs photovoltaïque
- 132 avis sur permis agricoles pour passage en commissions CDNPS et CDPENAF)

VIGILANCE TERRITORIALE

- 177 constats établis relatifs à des irrégularités sur les territoires des communes
- 79 procès-verbaux dressés au titre du code de l'urbanisme
- 1 procès-verbal dressé au titre du code de l'environnement
- 240 droits de visite
- 28 mises en demeure
- 0 courriers amiables
- 21 assistances communes
- 26 rapport de constatation code de l'urbanisme
- 44 rapport de constatation code de l'environnement
- 30 Demandes diverses (constats, conformité)

CAMPINGS

- 255 camping dans l'Hérault dont 166 littoraux
- dont 171 soumis à risque inondation
- et 90 soumis à risque feux de forêt
- 100 % des campings à risque inondation ou feux de forêt visités au moins 1 fois depuis 2015
- 100 campings à risque inondation visités au moins 2 fois depuis 2015
- 58 visites de camping en 2019
- 53,00 % de retour à la conformité des campings en zones inondables visités deux fois et non conformes en première visite

LUTTE CONTRE LA CABANISATION

- 178 affaires audiencées en faveur de la lutte contre la cabanisation
- 65 décisions de justices rendues
- 37 affaires exécutées
- 33 titres émis
- 923 410 € de montant des titres émis
- 2 démolition d'office démolitions réalisées par mairie de Béziers avec accompagnement juridique DDTM/SHAJ

PUBLICITE

- 166 constats d'infraction au code de l'environnement
- 66 déclarations préalable de dispositifs publicitaires nouveaux ou pré-enseignes
- 115 dossiers d'enseignes
- 5 instructions de panneaux numériques

AMENAGEMENT COMMERCIAL

- 12 dossiers présentés à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial
- 14200 représentant une surface totale
- 1183 de surface autorisée en moyenne
- 2 dossiers présentés à la Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique
- 1677 représentant un nombre de sièges spectateurs
- 30 instructions de demande d'habilitation de bureaux d'études pour réalisation études d'impact

FISCALITE DE L'URBANISME

- 7203 dossiers traités au titre la fiscalité de l'aménagement
- 34,7M€ de montant de taxe d'aménagement (annulations prises en compte)
- 15952 titres émis
- 1880 réclamations informatiques traitées

QUALITE CONSTRUCTION

- contrôles complets (sécurité, santé, accessibilité, thermique...) réalisés (cible
- 5 bâtiments collectifs, ensemble résidentiel, maisons individuelles, mixte collectif/individuel)
- 32 contrôles thermiques réalisés

LOGEMENTS PRIVES

- 17 580 265 M€ aides de l'ANAH octroyés pour la réhabilitation du parc privé
- 2885 logements réhabilités

LOGEMENT SOCIAL

- 3100 logements locatifs sociaux ont été financés dans l'Hérault
- 8 635 215,00 € notamment par crédits d'Etat
- 46 communes concernées par les obligations de logement social dans l'Hérault
- dont 6 commune exemptées sur 2018 et 2019
- 17 contrats de mixité sociale signés
- 11 communes en situation de carence suite au bilan 2014-2016

RENOVATION URBAINE

- + de 90 M€ d'aide de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine depuis 2005 dans l'Hérault dans le cadre Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU)
- 2024 logements reconstruits
- 1659 logements réhabilités
- 2965 logements résidentialisés
- d'aide de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine depuis 2010 dans l'Hérault dans le cadre Programme national de rénovation des quartiers anciens dégradés (PNRQAD)
- 13,2 M€ sites d'intérêt national retenu par le Nouveau Programme National de Renovation Urbaine (NPNRU) dans le cadre de la politique de la ville (Montpellier Mosson, Béziers La Devèze et Béziers-Centre)
- 4 sites d'intérêt régional (Lunel Centre, Sète Ile de Thau, Agde Centre et Montpellier Cévennes).
- 10,9 M€ engagés de l'ANRU dans le cadre du NPNRU pour les études, la préparation des conventions et les premières actions 2019

CONTRÔLE DE LEGALITE des actes et documents d'urbanisme

- 1256 actes contrôlés en application du droit du sol
- 165 actes contrôlés dans le cadre de la planification

PLAISANCE ET SECURITE DES LOISIRS NAUTIQUES EN MER

- 7731 dossiers de permis de plaisance instruits
- 348 sessions organisées
- 6540 titres délivrés par la DDTM
- 1043 premières immatriculations
- 6122 mutations de propriété générées par le marché de l'occasion
- 175 déclarations de manifestations nautiques instruites par la DDTM
- 14 donnent lieu à une évaluation des incidences Natura 2000
- 540 contrôles diligentés par la DDTM
- 67 donnent lieu à un procès-verbal
- 108 des infractions concernent la vitesse et le non-respect des zones de navigation
- 35 retraits de permis provisoires

SUIVI DES ACTIVITES DE PÊCHE MARITIME

- 5800 déclarations des captures réalisées aux fins de suivi de l'effort de pêche
- 938 contrôles sur l'ensemble des filières des produits de la mer
- 70 infractions pour activités de pêche illicite ou non-respect de la traçabilité

GENS DE MER

- 1991 marins actifs durant l'année
- 10805 mouvements enregistrés
- 694 navires actifs
- 71 nouveaux marins inscrits
- 5 tentatives de conciliations entre marins et armateurs
- 122 transactions de navire professionnels
- 3,82 M€ valeur totale des transactions de navires professionnels

GESTION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME

- 13 communes littorales disposant de concession de plage
- 37 établissements de plages contrôlés
- 4 procédures contentieuses

CULTURES MARINES

- 136 Arrêté d'autorisations d'installation d'exploitation de cultures marines
- 59 permis de pêche à pied professionnels
- 32 mises en demeure notifiées
- 4 Sanctions administratives prononcées
- 58 Missions de contrôles et de terrain sur l'Etang de Thau et à terre
- 3 Établissements contrôlés dans le cadre de la dégustation de coquillages
- 2547 tables conchylicoles concédées sur l'Etang de Thau
- 242 tilières conchylicoles concédées en mer Méditerranée
- 534 conchyliculteurs ayant déclaré leur production annuelle de coquillages
- 219 déclarations de perte suite à la malaïque

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

- 48 avis de synthèse au titre de l'évaluation environnementale sur les projets

NATURA 2000

- 54 sites Natura 2000 dans l'Hérault
- 100 avis émis au titre des incidences Natura 2000
- 15 comités de pilotage
- 16 exploitations contrôlées au titre des directives oiseaux et habitats

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

- 1 dossier de mise aux normes des 23 seuils de cours d'eau identifiés comme obstacles à la continuité écologique

EAU ET ASSAINISSEMENT EAUX RESIDUAIRES

- 19 dossiers "loi sur l'eau" instruits en assainissement
- 238 stations contrôlées sur la base des résultats d'autosurveillance
- 28 plans d'épandage de boues sur la base des bilans agronomiques
- 15 vidangeurs agréés
- 56 contrôles de terrain réalisés
- 7 plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) validés dans le cadre de la gestion quantitative de l'eau
- 91,1 km de cours d'eau contrôlés dans le cadre des zones non traitées (ZNT) phytosanitaire
- 26 exploitations contrôlées au titre de la directive Nitrates
- 39,6 % des services représentent 62% de la population en eau potable
- 38,3 % des services représentent 75% de la population en assainissement
- 20,9 % des services représentent 81% de la population en assainissement individuel

EAUX PLUVIALES

- 68 dossiers de déclaration ou d'autorisation dans le cadre d'aménagements de ZAC, de lotissements...

PRELEVEMENTS

- 49 dossiers instruits liés à des prélèvements, captages et forages

AVIS "EAU" SUR DOSSIERS A FORTS ENJEUX

- 34 avis au titre d'autres réglementations notamment urbanisme et installations classées

PREVENTION DES INONDATIONS

- 222 Communes couvertes par un PPRI approuvé
- 4 révisions de PPRI en cours d'élaboration
- 7 PAPI en cours dans le département
- 30 dossiers de subvention instruits en faveur de la prévention des inondations
- 38 dossiers de paiements pour des subventions accordées les années précédentes
- 886 avis pour le volet "risques" dans le cadre d'application du droit des sols
- 29 avis pour le volet "risques" dans le cadre des procédures d'urbanisme (SCOT, PLU, PLUi)

AUTRES RISQUES QU'INONDATION

- 90 Communes concernées par un porter à connaissance (120 PAC minier, mouvement de terrain, feu de forêt)
- 17 Plans de prévention des risques incendies de forêts approuvés

AIDES DIRECTES AUX AGRICULTEURS

- 17,2 M€ Aides octroyées au titre du 1er pilier de la PAC (aides découplées et aides animales)
- 1401 Agriculteurs bénéficiaires d'aides 1^{er} pilier
- 4151 Déclarations PAC déposées
- 631 dossiers de MAEC déposés (2ème pilier)
- 474 demandes d'aide ICHN (2ème pilier)
- 595 demandes d'aide au titre de l'agriculture biologique (2ème pilier)
- 5,88 M€ Montants d'aide ICHN (2ème pilier)

CALAMITES AGRICOLES

calamités agricoles reconnues par le comité national de garantie des risques agricoles pour gel/neige de printemps, malaïque, et pertes de fonds suite inondation

- 365 communes concernées par l'épisode de gel/neige de fin février
- 215 communes concernées par les inondations du 22 au 23 octobre

INSTALLATION ET INVESTISSEMENT AGRICOLES

- 44 dossiers financés au titre de l'installation
- 225 dossiers d'aide à l'investissement déposés dont
- 17 pour les bâtiments d'élevage
- 15 pour les investissements des filières fruits et légumes
- 13 pour la transformation à la ferme
- 180 pour les investisseurs des filières végétales dont 1 aire de lavage collective
- 4,35 M€ montant total d'aide
- 2,3 M€ de FEADER
- 2,05M€ de dépense publique nationale

PLAN LOUP

- 63 référents loups
- 3 troupeaux domestiques subissent des attaques

CHASSE

- 342 communes ont la possibilité de tir à l'affût et d'approche sur le sanglier dès le 1er juin
- 290 communes peuvent organiser une battue dès le 1er juin

PREVENTION INCENDIE FORÊT

- 207 incendies de forêts
- 1219 ha de surface des feux de forêts
- 146 feux pour la saison estivale soit 1130 ha
- 1071 feux de végétation
- 62 feux pour lesquels la Cellule Technique Départementale de Recherche des Causes intervient sur réquisition
- 1809 constructions concernées par les contrôles des obligations de débroussaillage
- 12 communes concernées par les contrôles des obligations de débroussaillage
- 72 timbres amendes dressés à l'encontre de propriétaires en infraction
- 483 avertissements

PUBLICATIONS

Hérault
PERMIS DE CONDUIRE
Les démarches...
c'est en ligne!
Plus simple,
plus rapide,
plus sûr!
Rendez-vous sur le portail des services de l'Etat
DDTM34

SÉMINAIRE DES SERVICES
implication des acteurs de la norme
MERCREDI 5 JUIN 2019
DDTM34

Séminaire des cadres
Mardi 11 Juin 2019
de 8h30 à 17h30
DDTM34

Journée des bureaux d'études
Mardi 27 septembre 2018
Programme
Inscriptions et renseignements

L'Écheau mer nature
LACTU
DDTM34

DÉLÉGATION À LA MER ET AU LITTORAL 24/30
NOUVELLE PROCÉDURE PLAISANCE
48h00 navire neuf ou d'occasion
DDTM34

LUTTE CONTRE LA CABANISATION
C'est le printemps pour l'action
Information Réunion publique
Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRI) Commune de PEROLS
DDTM34

INDUSTRIE PRÉVENTIVE D'AUTODÉFENSE PARFAITE EN ZONE À RISQUES NATURELS
Surveillance instrumentale des collectivités
DDTM34

2018 Bilan social
DDTM34

RETRO

2019 SPECTIVE



Directeur de publication : **Mathieu Grégory**

Edition : **janvier 2019**

Conception et réalisation : **DDTM 34**

Crédit © : **DDTM34**

DDTM34

direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault

